

FUMÉE ET POLLUTION DE L'AIR



Vous êtes nombreux à vous interroger sur l'origine des odeurs de fumée qui sont actuellement ressenties sur une grande partie du département.

Ces odeurs sont liées aux incendies en cours dans le département des Landes. L'orientation actuelle des vents conduit les fumées à parcourir plusieurs centaines de kilomètres et les rend perceptibles jusqu'en Haute-Garonne. Plusieurs départements voisins, dont le Tarn-et-Garonne, sont exposés au même phénomène.

Si vous sentez uniquement une odeur de fumée, sans voir de fumée ni de départ de feu à proximité, il n'est pas nécessaire d'appeler les secours.

Cela impacte la qualité de l'air de la région avec des hausses de concentrations en particules en suspension (PM10) et particules fines (PM2.5). Les conditions météorologiques sont actuellement favorables aux transports des fumées des incendies sur une partie de l'Occitanie. Une procédure d'information pour les particules PM 10 est ainsi mise en oeuvre pour la journée du 14 août 2026 sur 4 départements : Gers, Haute Garonne, Tarn et Tarn et Garonne.

A noter que les conditions météorologiques sont aussi favorables à la formation d'ozone : les concentrations de ce polluant seront élevées aujourd'hui sur la région sans toutefois dépasser le seuil d'information.

Le 14 août 2026 11h



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

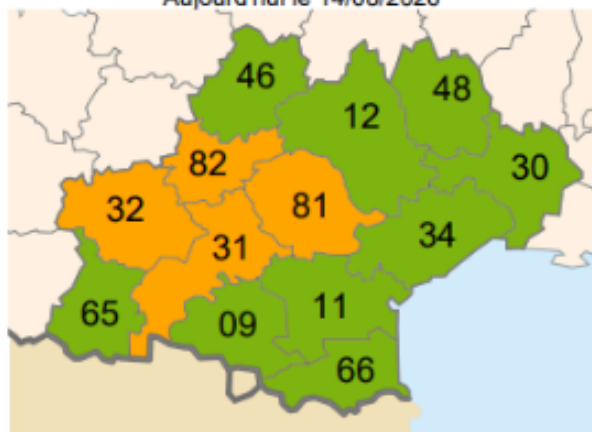
Liberté
Égalité
Fraternité

EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

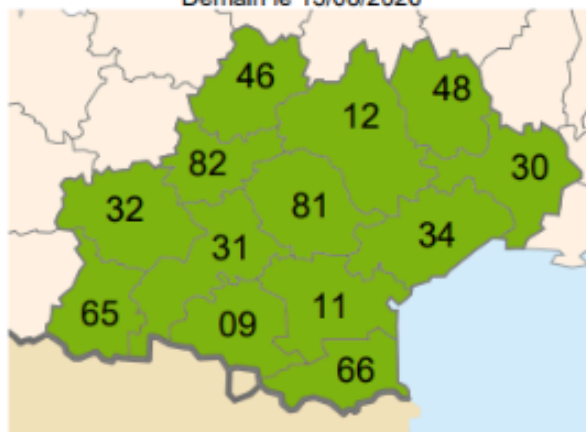


SITUATION

Aujourd'hui le 14/08/2026



Demain le 15/08/2026



Aujourd'hui le 14/08/2026			Départements	Demain le 15/08/2026			Arrêté en vigueur
O ₃	PM10	NO ₂		O ₃	PM10	NO ₂	
			Ariège (9)				AP du 10/08/2017
			Aude (11)				AP du 20/07/2017
			Aveyron (12)				AP du 01/03/2018
			Gard (30)				AP du 20/07/2017
			Haute-Garonne (31)				AP du 16/02/2024
			Gers (32)				AP du 04/08/2017
			Hérault (34)				AP du 04/08/2017
			Lot (46)				AP du 06/09/2017
			Lozère (48)				AP du 19/07/2017
			Hautes-Pyrénées (65)				AP du 08/08/2017
			Pyrénées-Orientales (66)				AP du 20/07/2017
			Tarn (81)				AP du 07/09/2017
			Tarn-et-Garonne (82)				AP du 28/02/2024

Légende:

Procédure d'alerte

Procédure d'information

Pas de procédure

O₃: ozone, PM10: particules de diamètre inférieur à 10µm, NO₂: dioxyde d'azote

Atmo Occitanie prévoit sur les départements du Gers, de la Haute Garonne, du Tarn et du Tarn et Garonne un épisode de pollution aux particules PM 10 pour la journée du 14 août 2026.